LANCEMENT DES PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ALCOTRA vise des nouveaux porteurs : les microprojets

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
et l'Europe, partenaires de vos projets

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Union européenne

PROGRAMME DU WEBINAIRE

- Le Programme ALCOTRA
- Les microprojets sur ALCOTRA
- Les projets de petite échelle dans les autres programmes CTE (intervention DRI)
- Questions et réponses (Q&A)

ALPES LATINES COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE - ALCOTRA FRANCE - ITALIE

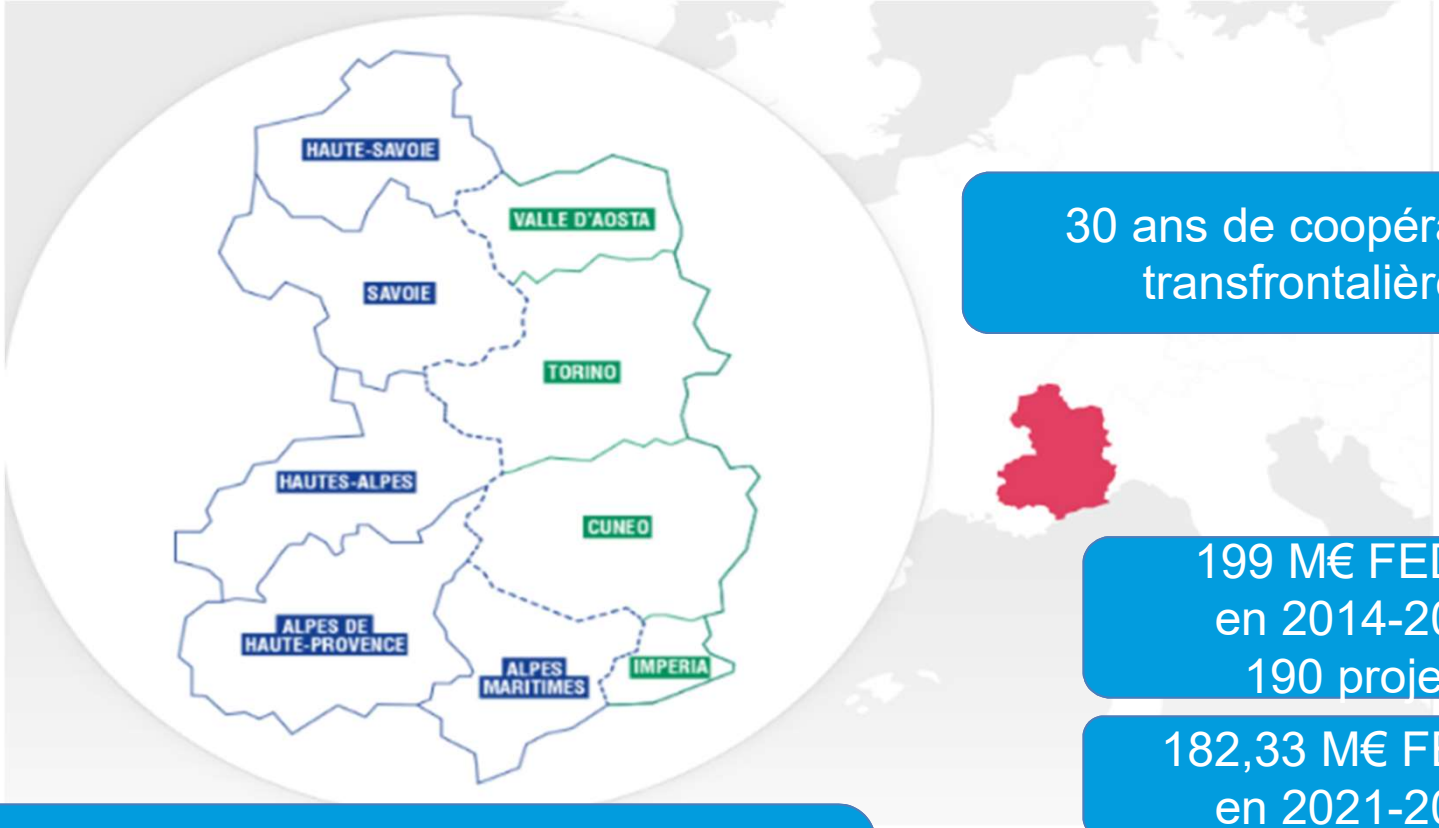

30 ans de coopération transfrontalière

199 M€ FEDER
en 2014-2020
190 projets

182,33 M€ FEDER
en 2021-2027

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Autorité de gestion (depuis 2014) - Lyon
Secrétariat Conjoint - Turin

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe, partenaires de vos projets

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Union européenne

ALPES LATINES COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE - ALCOTRA FRANCE - ITALIE

ALCOTRA a pour objectif de répondre aux **défis environnementaux,** redynamiser **les systèmes économiques et sociaux transfrontaliers** et dépasser les **principaux obstacles transfrontaliers**, grâce à une **coopération locale, intégrée et inclusive**

Typologie de projets:
1 – Projets simples
2 – Projets stratégiques territoriaux et thématiques
3 - Nouveauté 2021-2027: les microprojets

ALCOTRA 2021-2027: LE NOUVEAU PROGRAMME

Procédure d'approbation du Programme en cours de finalisation :

- **Janvier 2022** → approbation du Programme par les instances politiques et envoie à la Commission Européenne ;
- **Premier semestre 2022** → Finalisation processus d'approbation
- **Printemps 2022** → Evènement de lancement du Programme et premier appel à projet (projet simples)

Eléments financiers :

- Dotation FEDER du Programme : 182,3 M€
- Cofinancement des projets : FEDER à 80%
- **UNE ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE DE 2 M€ À SOUTIEN DE 50 MICROPROJETS**

Point d'attention : certaines modalités de mise en œuvre sont à définir dans le détail → Document de Mise en Œuvre en cours de rédaction

ALCOTRA 2021-2027: LES PRIORITES

11 grandes priorités ont été retenues, sur 5 objectifs politiques

OP1	Redynamiser l'économie dans l'espace ALCOTRA **[20%]**	• Numérisation • Développement des compétences et spécialisation intelligente
OP2	Renforcer la connaissance du territoire pour répondre aux défis environnementaux de l'espace ALCOTRA **[35%]**	• Déploiement des énergies renouvelables • Adaptation au changement climatique et prévention des risques • Préservation de la biodiversité • Mobilité urbaine multimodale durable
OP4	Supporter la résilience de la population dans l'espace ALCOTRA **[21%]**	• Accès à des services dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie • Accès aux soins de santé et résilience des systèmes de santé • Culture, tourisme durable, inclusion sociale, innovation sociale
OP5	Tenir compte des spécificités de certaines aires du territoire pour mieux se préparer aux défis de la résilience **[20%]**	• Développement local intégré et inclusive
ISO Interreg	Dépasser les principaux obstacles administratifs de l'espace ALCOTRA **[4%]**	• Une meilleure gouvernance de la coopération

POURQUOI DES MICROPROJETS SUR ALCOTRA?

Nouveauté 2021-2027 → les microprojets :

- **L'obligation règlementaire** → art. 24 Règlement CTE (Règlement (UE) 2021/1059) ;
- Impliquer **davantage sur ALCOTRA des nouveaux acteurs.**

Le constat

- Evaluations du Programme 2014-2020 : **les acteurs du secteur privé et associatif étaient sous-représentés** ;
- Raisons principales:
  - complexité administrative ;
  - difficulté des petites structures à concevoir et se mobiliser sur des projets de grande envergure.

Soutenir des projets de volume plus faible, avec des procédures et un suivi simplifiés, pour :
- Elargir la coopération et diversifier le socle d'acteurs publics et privés ;
- Impliquer de façon plus directe les citoyens.

C'EST QUOI UN MICROPROJET POUR ALCOTRA? COMMENT JE SOLLICITE UN SOUTIEN POUR UN MICROPROJET?

Qui et quoi :

- **Un partenaire français et un partenaire italien,** à minima **;**
- **Des projets entre 25.000 et 75.000 €** (cofinancement à 80% → 20.000– 60.000 €) ;
- Des activités qui répondent aux **priorités identifiées par le Programme (quatre volets) ;**
- **Une valeur ajoutée transfrontalière.**

Comment :

- Des **appels à projet spécifiques** (hypothèse premier appel fin 2022 – début 2023) ;
- Un **dépôt dématérialisé** (plateforme informatique Synergie CTE) ;
- Un **accompagnement dédié** par le Secrétariat Conjoint et par le réseau d'animation territoriale du Programme.

Et encore… :

- Des **règles simplifiés** pour le dépôt et la gestion des microprojets ;
- Des critères de priorité qui pourront être accordés pour la participation de **bénéficiaires "nouveaux" et/ou issus du secteur privé (ATTENTION : Les personnes physiques ne peuvent pas être bénéficiaire!)**

QUELLES ACTIVITES PUIS-JE FINANCER PAR UN MICROPROJET? QUELQUES EXEMPLES…

Choix de financer les microprojets sur 6 des 11 objectifs spécifique du Programme → 4 volets

Volet Numérique	OS 1.ii	• Développement d'applications et de services digitaux ; • Sensibilisation, formation et accompagnement à la transformation numérique des entreprises.
Volet environnement (énergies renouvelables / changement climatique / biodiversité)	OS 2.ii OS 2.iv OS 2.vii	• Campagnes d'information et sensibilisation des acteurs locaux et de citoyens.
Volet éducation, formation, bilinguisme	OS 4.ii	• Développement de parcours transfrontaliers destinés à promouvoir une citoyenneté éclairée auprès des jeunes ; • Développement de parcours de formation professionnelle conjoints.
Volet culture et tourisme	OS 4.vi	• Développement de parcours de sensibilisation sur la valeur et l'importance du patrimoine culturel transfrontalier ; • Soutien aux réseaux transfrontaliers d'opérateurs, associations et entreprises culturelles et créatives.

Des échanges, des rencontres, des festivals, des activités culturelles et touristiques transfrontalière, des activités de sensibilisation…

EXEMPLE DE MICROPROJETS FINANCÉS SUR D'AUTRES PROGRAMMES DE COOPÉRATION TERRITORIALE

Balbuzard'Protect : des efforts communs transfrontaliers pour préserver et développer la population nicheuse de balbuzards pêcheur dans la zone du Rhin Supérieur

- Budget : 55 165.00 €
- Domaine: Biodiversité
- Partenaires : associations pour la protection des oiseaux

Le microprojet Balbuzard'Protect a pour ambition de ***saisir l'occasion de la recolonisation progressive de la plaine du Rhin supérieur par le balbuzard pêcheur, d'informer le grand public de la présence de ce rapace remarquable et des efforts réalisés pour améliorer la biodiversité de la bande rhénane.*** *Cela passera notamment par des* ***actions de sensibilisation*** *axées sur le caractère transfrontalier de la nature à l'adresse à la fois des scolaires et du grand public de la région transfrontalière.*

Dans le cadre du microprojet est également prévu ***l'installation****, de part et d'autre du Rhin, par des bénévoles et professionnels de la LPO et du NABU, de plateformes de* ***nidification artificielles****.*

Source : Interreg Rhin Supérieur

EXEMPLE DE MICROPROJETS FINANCÉS SUR D'AUTRES PROGRAMMES DE COOPÉRATION TERRITORIALE

Source : Interreg Rhin Supérieur

Guides-accompagnateurs du Parc Rhénan PAMINA: formation de guides-accompagnateurs dans le territoire PAMINA

- Budget : 15 220.00 €
- Domaine : Formation
- Partenaires : Parc naturel / Instituts de formation

*Le microprojet consiste à étendre l'offre de **formation des guides-accompagnateurs** du parc rhénan aux deux côtés du Rhin puisque jusqu'ici cette formation n'existait que du côté badois.*

*Cette formation d'une année est une **offre transfrontalière,** s'adressant aux personnes françaises et allemandes. Elle comprend des modules, permettant **d'acquérir des connaissances dans le domaine du tourisme de proximité, de la nature, de l'histoire, du patrimoine, des loisirs et de la culture** et prévoit également un programme d'outils pédagogiques afin que les futurs guides-accompagnateurs puissent, de manière souveraine et autonome, planifier une visite guidée concrète.*

LES PROJETS DE PETITE ÉCHELLE DANS LE PROGRAMME INTERREG ESPACE ALPIN

- Projets visant à explorer une nouvelle thématique, tester de nouveaux instruments grâce à des activités pilotes, ou encore mener des actions de capitalisation et de diffusion des résultats de projets précédents.
- Montant des projets : entre 250 000 € et 750 000 €
- Taux de subvention FEDER : 75%
- Durée du projet : entre 12 et 18 mois
- Nombre de partenaires : entre 3 et 6, provenant d'au moins 3 pays différents de la zone du programme
- Procédure simplifiée : dépôt en une phase, utilisation des options de coûts simplifiées (forfaits)

Dépôt au fil de l'eau, prochaine échéance de dépôt le 22 avril 2022 pour un démarrage des projets en juillet

COMMENT RESTER INFORME?

- Notre site Internet : www.interreg-alcotra.eu
- Nos réseaux sociaux : Facebook et Twitter ;
- La possibilité d'adresser vos questions au Secrétariat Conjoint : alcotra-secretariatconjoint@auvergnerhonealpes.fr ;
- Le support du réseau d'animation du Programme ALCOTRA ;
- La publication des documents de détail pour la mise en œuvre des microprojets ;
- Des évènements dédiés aux microprojets.

LA PAROLE A VOUS!

- Vos questions…
- De quoi auriez-vous besoin pour déposer un projet?

LA PAROLE A VOUS!

- Avez-vous déjà participé à des microprojets transfrontaliers ?
  - OUI
  - NON
  - NON, mais nous avons déjà participé à des projets transfrontaliers/européens

LA PAROLE A VOUS!

- Sur quel volet imaginez-vous des microprojets ?
  - Volet numérique
  - Volet environnement
  - Volet éducation/formation/bilinguisme
  - Volet culture et tourisme

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

UNION EUROPÉENNE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe, partenaires de vos projets

Conseil régional
Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 — 69269 Lyon Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00

Clermont-Ferrand
59 boulevard Léon Jouhaux
CS 90706 — 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85

www.europe-en-auvergne-rhone-alpes.eu